

**ARRÊTÉ du 24 mars 2023 relatif à la composition du bureau de vote centralisateur dans le cadre de l'organisation des élections par voie électronique des 11 et 12 avril 2023 à l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE**

**ELECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ET DES USAGERS  
AUX CONSEILS CENTRAUX DE L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE ET DE SCIENCES SOCIALES QUANTITATIVES DE TOULOUSE-TSE  
Conseil d'Administration, Conseil de la Recherche, Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire**

**LE DIRECTEUR**

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 à L712-6, L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40,  
Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la Fonction Publique de l'Etat ;  
Vu le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;  
Vu le Décret n° 2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse - TSE ;  
Vu la décision cadre en date du 8 mars 2023 du Directeur de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE ;  
Vu l'arrêté du 9 mars 2023 portant organisation des opérations électorales par vote électronique des 11 et 12 avril 2023 à l'École d'Économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse- TSE ;  
Considérant la délibération n°2019-053 du 25 avril 2019 de la commission nationale de l'informatique et des libertés portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment internet ;

**ARRÊTE**

**Article 1 : OBJET**

Les opérations électorales visant à installer les représentants des personnels et des usagers au sein des conseils centraux de l'École d'Économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse- TSE auront lieu du mardi 11 avril 2023 à 9 heures au mercredi 12 avril 2023 à 17 heures.

Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 9 mars 2023 susvisé, il est constitué pour l'ensemble des scrutins un bureau de vote centralisateur chargé de surveiller les opérations de vote.

## Article 2 : COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE CENTRALISATEUR

Le bureau de vote centralisateur est composé comme suit :

- Président : M Stéphane KOJAYAN, Directeur Général des Services,
- Secrétaire : Mme Marie Aurore HANDY, Chargées des affaires Institutionnelles et Juridiques
- Délégués de l'ensemble des listes candidates :

Conseil	Scrutins concernés	Assesseurs (délégués de liste) :
Conseil d'administration	Elections des représentants des <ul style="list-style-type: none"><li>- Professeurs et personnels assimilés</li><li>- Autres personnels d'enseignement et de recherche</li><li>- Usagers (autres que doctorants)</li><li>- Usagers (collège Doctorants)</li><li>- Représentant des autres personnels de l'école</li></ul>	LEFOUILI YASSINE ALGER INGELA  DEREX MAXIME PERRIN OLIVIER MAUREL CHRISTINE  ROQUES GUILHEM  BENNATI LUCA DIERKS KONRAD POOYAFAR PEDRAM  STAMBACH EMMANUELLE
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire	Elections des représentants des : <ul style="list-style-type: none"><li>- Professeurs et personnels assimilés</li><li>- Autres personnels d'enseignement et de recherche</li><li>- Usagers (autres que doctorants)</li><li>- Usagers (collège Doctorants)</li><li>- Représentant des autres personnels de l'école</li></ul>	COLLARD FABRICE ALARY DAVID  GOBILLARD BERTRAND PECHOUX ISABELLE  ROQUES GUILHEM  BENNATI LUCA DIERKS KONRAD POOYAFAR PEDRAM  STRACHAN LOUISE

Conseil de la Recherche	Elections des représentants des : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Professeurs et personnels assimilés</li> <li>- Autres personnels d'enseignement et de recherche</li> <li>- Usagers (autres que doctorants)</li> <li>- Usagers (collège Doctorants)</li> </ul>	VAN DER STRAETEN KARINE GAY VICTOR MISSIRIAN ANOUCH ROQUES GUILHEM BENNATI LUCA DIERKS KONRAD POOYAFAR PEDRAM
-------------------------	--	---

### Article 3 : SCHEMEMENT DES URNES

La cérémonie de scellement des urnes se tiendra le vendredi 7 avril 2023 à 14h dans le Faculty Lounge (5eme étage) via visio-conférence à l'adresse :

<https://legavote.zoom.us/j/86988146400?pwd=WHVZdytrYU54Q0FiZjI3YjNyemphQT09>

ID de réunion : 869 8814 6400

Code secret : 023180

Une seule touche sur l'appareil mobile  
+33170950350,,86988146400#,

### Article 4 – DEPOUILLEMENT DES URNES

La cérémonie de dépouillement des urnes se tiendra le mercredi 12avril 2023 à 17 heures au Faculty Lounge, via visio-conférence à l'adresse :

<https://legavote.zoom.us/j/86988146400?pwd=WHVZdytrYU54Q0FiZjI3YjNyemphQT09>

ID de réunion : 869 8814 6400

Code secret : 023180

Une seule touche sur l'appareil mobile  
+33170950350,,86988146400#,

### Article 5- Exécution

Le Directeur Général des services, ainsi que les personnes précitées, sont chargées, chacune pour ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 24 mars 2023

Le Directeur de l'École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE,

Stephane GREGOIRE

